

# ITALIE

## **Déclaration de M. Pier Carlo Padoan**

**Ministre de l'Économie et des Finances et Gouverneur représentant l'Italie**

**Assemblée annuelle de la BERD**

**Londres, les 10-12 mai 2016**

L'Assemblée annuelle de 2016 se distingue des assemblées précédentes car elle a lieu alors que la BERD fête son 25<sup>e</sup> anniversaire. Ce moment est une excellente occasion de faire le point sur ce qu'elle a accompli et de se tourner vers l'avenir pour réfléchir à la vision à long terme de la Banque après 2020, l'année qui conclut la période couverte par le premier Cadre stratégique et capitalistique (CSC).

En un quart de siècle, la BERD a exercé un mandat unique en son genre, en aidant ses pays d'opérations à mettre en place des économies de marché, à instaurer des systèmes démocratiques et à réformer leurs politiques publiques. Concrètement, la Banque a contribué au progrès économique, social et – indirectement – démocratique de sa région, en améliorant la vie de millions de personnes et en réduisant l'écart entre l'Ouest et l'Est.

Elle est parvenue à deux avancées considérables. Premièrement, en prouvant que le financement en provenance du secteur privé peut être une source importante de financement, parallèlement aux ressources publiques. Deuxièmement en suscitant, par ses actions visant à instaurer des normes plus rigoureuses et à améliorer les règles de conduite des affaires et d'exécution des transactions, un changement de culture qui s'est reflété dans le comportement et le mode opératoire du secteur privé.

Depuis sa création, la BERD a acquis un ensemble complet de compétences et de connaissances qui en font une institution exceptionnelle parmi les banques multilatérales de développement (BMD). Elle sert à présent de référence aux BMD souhaitant mettre en place ou développer leur collaboration avec le secteur privé. Elle joue un rôle de premier plan bien établi en dynamisant le secteur des PME et en travaillant en collaboration avec le secteur privé à des projets liés au changement climatique et à l'efficacité énergétique. Ces spécificités sont des atouts précieux qu'il importe de préserver.

La priorité croissante accordée aux PME vient de l'attention toujours plus grande qu'accorde la Banque à ce qui est « petit » et « extrêmement complexe », une orientation que

nous apprécions et qui devrait être maintenue. Le lancement de l'Initiative pour les petites entreprises constitue la dernière mesure majeure prise par la BERD dans le cadre de cette approche. L'accent mis sur le changement climatique et l'efficacité énergétique est en outre une réponse au défi mondial que représente le passage à un « monde plus vert », une nécessité réaffirmée à l'occasion de la COP 21.

Au fil du temps, le programme de la BERD s'est complexifié et élargi face à un contexte opérationnel et à un scénario mondial devenus plus difficiles et exigeants. Inclusion économique, égalité des genres, transition vers une économie verte et crise des réfugiés sont les thèmes les plus récents autour desquels l'institution se mobilise. Même si la Banque considère que ces thèmes font tous partie intégrante de son programme d'activités, elle devrait les aborder en adoptant des approches conformes à son mandat en faveur de la transition, à son modèle opérationnel et aux principes sous-tendant son action, en intervenant dans les domaines où elle est compétente et peut ajouter de la valeur.

La Banque a par ailleurs accueilli d'autres membres et le nombre de ses pays d'opérations a augmenté, ce qui a renforcé son caractère multilatéral. À cet égard, nous nous réjouissons de l'adhésion récente de la Chine et de la perspective de voir le Liban et la Libye accéder au statut de pays d'opérations potentiels.

L'élargissement géographique de la région d'opérations de la BERD à la Turquie et à la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen, ainsi qu'à Chypre et à la Grèce, constitue le changement le plus tangible survenu ces vingt-cinq dernières années. Même si les pays d'opérations actuels constituent un ensemble composite de pays qui ne partagent pas le même passé et sont confrontés à des défis et des problèmes différents, nous sommes convaincus que le mandat en faveur de la transition reste valable.

Bien entendu, nous convenons qu'une actualisation ou un « toilettage » du concept de transition est nécessaire et nous sommes favorables à une interprétation de la transition comme étant le passage à une économie de marché compétitive, efficace, inclusive et durable. Cependant, une telle démarche ne devrait pas aboutir à l'attribution à la Banque de tâches qui ne correspondent pas à ses domaines de compétence et à son expertise.

Durant la période couverte par le CSC, l'objectif ultime de la Banque est de redynamiser la transition en luttant contre toute stagnation et en évitant un recul de la

transition. Pour y parvenir, la condition préalable est une reprise, dans toute la région d'opérations, de la croissance à long terme qui s'est ralentie depuis la crise financière.

Nous sommes convaincus que la Banque peut apporter une contribution efficace pour stimuler la croissance économique dans sa région d'opérations, si elle intensifie les actions menées jusqu'à présent : en renforçant son soutien aux PME, en aidant les gouvernements à instaurer un climat des affaires fiable, susceptible d'attirer des investisseurs privés et les capitaux à long terme ; en luttant contre la corruption ; en investissant dans le capital humain et matériel ; en favorisant l'intégration régionale. Il est indispensable que, de leur côté, les pays d'opérations mettent en œuvre les réformes économiques et institutionnelles appropriées, qui sont les conditions préalables à une croissance résiliente à long terme.

La BERD propose à travers toute sa région d'opérations des services qui sont fondamentalement nécessaires, mais dont la portée et le champ d'application peuvent varier. En associant ses instruments financiers et son assistance technique à ses instruments stratégiques (Stratégies par pays et Dialogue sur les politiques à mener), la Banque peut déclencher un changement systémique durable qui favorise la transition, la croissance et le progrès, sans perdre sa spécificité d'institution qui privilégie les investissements associés à des projets et qui répond à la demande.

Ces dernières années, et notamment en 2015, la Banque a mené ses activités dans un contexte opérationnel qui s'est caractérisé par une baisse des prix des matières premières, des tensions géopolitiques persistantes, une dépréciation des monnaies et une baisse de l'investissement direct étranger. Elle a pourtant enregistré d'excellents résultats opérationnels et financiers et nous souhaitons l'en féliciter. Cependant des incertitudes et des risques pèsent encore sur l'avenir.

Dans ce contexte, il est indispensable de maintenir et de renforcer la position financière et la rentabilité de la BERD. Il est donc nécessaire d'harmoniser et de prendre en compte simultanément l'impact sur la transition, le volume d'activités et la viabilité financière – une importance égale devant être attribuée à ces trois facteurs – en appliquant avec rigueur l'approche stratégique conçue pour le portefeuille. Nous demandons à la Banque d'éviter de concentrer son exposition dans un seul pays et de veiller à maintenir un portefeuille bien équilibré et diversifié.

Concernant les problèmes régionaux actuels et futurs, nous soutenons l'engagement continu de la Banque en Ukraine et le renforcement de ses activités dans la région SEMED, tout en étant conscients des risques qui y sont associés. De même, nous tenons à encourager la Banque à préciser les modalités du développement de ses relations avec le secteur privé dans l'Ouest des Balkans, où le secteur public reste prédominant.

Un travail en coordination et en partenariat avec d'autres IFI, une intensification des synergies chaque fois que la situation le permet, et un partage des connaissances, demeurent essentiels. Dans ce contexte, nous nous réjouissons à l'idée que la BERD établisse une collaboration fructueuse avec la nouvelle Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), une initiative dont pourraient grandement bénéficier les deux institutions.

Nous accueillons favorablement le *Programme d'efficacité et d'efficience opérationnelles* d'une durée de trois ans, lancé par la Banque dans le but d'adopter pour la première fois une approche systémique des problèmes tout en maîtrisant le budget. Nous espérons que cette initiative ne constituera pas une mesure isolée et que la Banque envisagera de faire de l'amélioration de l'efficacité et l'efficience une tâche permanente.

Après un quart de siècle, il est inutile de donner à la BERD une nouvelle image. Elle est dotée d'une excellente réputation, et elle est plus solide qu'elle ne l'était au moment de sa création. Nous sommes très fiers de ce que la Banque a accompli jusqu'à présent, grâce au travail, au dévouement et au professionnalisme de tous ses Présidents, de sa direction et de son personnel, ainsi qu'au soutien continu de ses actionnaires.

Nous souhaitons à la BERD de réussir dans ce qu'elle entreprendra au cours des vingt-cinq prochaines années.